

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2530(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Normes techniques de réglementation en ce qui concerne certaines obligations de transparence applicables aux transactions sur des instruments autres que des actions et instruments assimilés	
Complétant <a href="#">2011/0296(COD)</a>	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> <a href="#">Affaires économiques et monétaires</a>		

Evénements clés			
17/01/2023	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2023)00246</a>	
17/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
01/02/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/04/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2530(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/11120

Portail de documentation					
Document de base non législatif		<a href="#">C(2023)00246</a>	17/01/2023	EC	
Document annexé à la procédure		C(2023)1512	28/02/2023	EC	
Document annexé à la procédure		C(2023)7733	20/11/2023	EC	

